

**Rencontre avec les responsables de l'école communautaire de Michineau  
(23 août 2010, Jean Michel Etcheverria, Ger Etcheverria, Bixente Zozaya)**

**Contexte :**

Michineau est, comme Cap Rouge, une section communale de la commune de Cayes Jacmel. Cette section est située après Cap Rouge, dans une enclave très isolée et inaccessible en véhicule (il faut compter 1 h à 1h30 de marche à partir du point où la voiture ne peut plus passer. C'est une zone rurale montagneuse au relief plus accentué que Cap Rouge et où les effets de l'érosion sont visibles.

L'école communautaire est née et construite en 2008 grâce à des fonds européens à la suite d'une fusion de deux écoles très précaires déjà existantes. Les écoles communautaires en Haïti sont des écoles créées et soutenues par la société civile quand l'Etat ne répond pas aux besoins des populations. Cette école est donc soutenue par l'organisation CROSE (Coordination Régionale des Organisations du Sud Est)

**Description de l'établissement :**

L'école possède 8 salles de classes, plus la bibliothèque et la salle des professeurs qui ont été transformées en salle de classe pour couvrir les besoins. L'école est récente, 2 ans, en bon état, construite en dur. Elle ne dispose pas d'électricité ni d'eau courante. Si les enfants veulent boire, ils doivent aller boire au captage d'eau à 300 ou 400 m au dessus.

L'équipement des salles de classe est très sommaire : un tableau noir, un petit bureau pour le professeur et des petits bureaux-bancs pour les élèves (d'après les professeurs, il leur manque des bancs et sont obligés d'aller les chercher à l'église à côté pour que tous les enfants puissent s'asseoir. Très peu d'outils pédagogiques : une ou deux affiches sur les murs suivant les classes.

Pas de latrines (WC), les enfants font leurs besoins dehors dans la nature. Des tentatives de constructions de latrines ont été effectuées mais démolies par des pluies torrentielles.

L'école n'est pas délimitée par une clôture.

Un petit abri en bois sert de cuisine pour la cantine scolaire.

La construction d'un dortoir est en cours pour que les professeurs venant de Jacmel puissent passer la semaine à Michineau.

**Gestion de l'école :**

L'école est gérée par un comité de gestion comprenant :

1 membre de CROSE

Le Directeur de l'école

Représentant des professeurs

1 représentant des parents

1 représentant de FODPM (Fédération des Organisation de Développement Paysan de Michineau)

Tous les salaires des professeurs sont assurés par CROSE.

**Frais à la charge des parents (60 % des parents arrivent à les payer) :**

Frais de scolarité : 500 gourdes /enfant (54 gourdes = environ 1 euro)

Cantine scolaire : 5 gourdes par jour soit 1000 gourdes environ

Uniforme : 2000 gourdes par élève

Les fournitures scolaires (1000 gdes /élève) et les matériels didactiques (2000 gourdes/élève) sont pris en charge par l'établissement.

### **Enseignement :**

La rentrée des classes en 2010 est prévue pour le 4 octobre

Niveaux enseignés et inscriptions en 2010/2011 :

	Niveau en Haïti	Effectif	Equivalent en France
	Préscolaire 1	50	Petite section Maternelle
	Préscolaire 2	75	Moyenne section
1 <sup>er</sup> cycle (études primaires)	1 <sup>ère</sup> Année Fondamentale	A : 84 B : 76	Grande Section
	2 <sup>ème</sup> AF	A : 83 B : 82	CP
	3 <sup>ème</sup> AF	64	CE1
2 <sup>ème</sup> cycle (études primaires)	4 <sup>ème</sup> AF	35	CE2
	5 <sup>ème</sup> AF	25	CM1
	6 <sup>ème</sup> AF	59	CM2
3 <sup>ème</sup> cycle (études secondaires)	7 <sup>ème</sup> AF	19	6 <sup>ème</sup>
	8 <sup>ème</sup> AF	43	5 <sup>ème</sup>
	9 <sup>ème</sup> AF		

Il ya donc 633 élèves inscrits en maternelle et primaire et 62 inscrits en secondaires. En fait dans le primaire, 400 élèves environ suivent régulièrement les cours et arrivent à la fin de l'année. Il existe 10 professeurs pour le primaire et 12 professeurs pour le collège (certains enseignent au primaire et au collège).

Le 2<sup>ème</sup> cycle se termine par un examen, le certificat de fin de deuxième cycle, et le troisième cycle par l'Examen d'Etat de la 9<sup>ème</sup> Année Fondamentale.

En 2010/2011, 3 nouvelles classes de prévue : Préscolaire 1 et 2 et 8<sup>ème</sup> Année Fondamentale  
Les enfants rentreront en préscolaire à l'âge de 4 à 5 ans.

Dans les études primaires, 5 matières sont enseignées : communication française, communication créole, sciences expérimentales, sciences sociales et Mathématiques.

Les professeurs sortent pour la plupart des ENI (Ecole Nationale d'Instituteur). Ils reçoivent chaque année des formations de recyclage.

Les cours pour le primaire sont assurés le matin de 8h à 13h et pour le secondaire de 13h à 17 heures.

Les résultats aux examens ont globalement été mauvais l'année dernière

Les responsables expliquent cela par :

Ecole nouvelle qui hérite d'un trop grand retard acquis des élèves qui venaient de 2 autres très mauvaises écoles.

Certains élèves sont à 2 heures de marche de leur maison, absentéisme, élèves fatigués.

Manque de moyens.

Le responsable de CROSE reste néanmoins confiant pour l'avenir et nous cite l'exemple des autres écoles communautaires qui sont soutenues par CROSE et qui obtiennent de très bons résultats.

### **Calcul du coût réel de la scolarité d'un enfant/an :**

	Coût annuel en gourde pour un élève	
	Etudes primaire (de la maternelle au CM2)	Etudes secondaires (collège)
Cantine scolaire	1000	1000
Fournitures	1000	1000
Matériels didactiques	2000	2000
Uniforme	2000	2000
Salaire des professeurs	1131600 : 400 élèves = 2800 environ	622800 : 62 élèves = 10000 environ
Total par an	8800	16000
Total par mois	733,33gdes <b>Soit 13 ,58 euros par mois</b>	1333,33gdes <b>Soit 24,69 euros par mois</b>

### **Besoins :**

Les besoins sont énormes :

Mobilier : bancs et bureaux pour les enfants

Sanitaire : arrivée d'eau au sein de l'école, citerne de récupération de l'eau de pluie, construction d'une latrine.

Absence de bibliothèque et de manuels scolaires

Clôture et sécurisation de la cours

Classes surchargées

Manque de professeurs et de salle de classe

Salaire des professeurs : ils sont payés avec beaucoup de retard, suivant les aides et la trésorerie disponible de CROSE.

Nécessité de créer une autre école dans une autre zone pour diminuer le temps des déplacements des élèves les plus éloignés.

### **Perspectives de parrainage :**

Le parrainage individuel d'enfant étant très difficile à gérer sur le terrain, (CROSE ne le souhaite pas), le suivi des filleuls et des parrains demandent beaucoup d'énergie (un emploi à temps plein), cela peut provoquer localement des tensions et des sentiments d'injustice (pourquoi tel enfant est parrainé et pas l'autre ?), nous nous orientons plutôt sur un parrainage collectif d'école. Néanmoins, pour fixer le montant mensuel des dons, nous prenons pour base le coût réel de la scolarité d'un élève. Nous proposons donc trois niveaux de parrainage :

Le parrainage d'un enfant du primaire est fixé à **15 euros par mois**.

Le parrainage d'un enfant du collège est fixé à **25 euros par mois**.

Plus le parrainage d'un montant libre, mais régulier mensuellement.

Les parrains doivent s'engager pour au moins une année.

Les besoins étant énormes, nous laissons le comité de gestion de l'école définir ses priorités. Nous exigeons par contre un compte rendu sur la vie de l'école et l'utilisation des fonds qui sont envoyés.

